



**PMC**  
**NOUVELLE**  
**COLLECTE**  
en porte-à-porte  
dès octobre !

**ENSEMBLE TRIONS PLUS,  
RECYCLONS PLUS !**

## À partir d'octobre, IDELUX Environnement collectera vos emballages PMC uniquement en porte-à-porte toutes les 2 semaines, via le sac bleu.

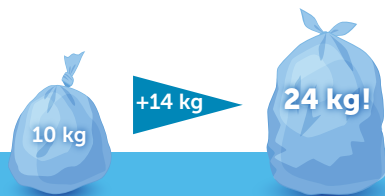
Depuis plus de 30 ans, les bouteilles en plastique, boîtes de conserve et cartons à boissons sont récoltés via les recyparcs à hauteur de 10 kg par habitant et par an. Demain, une page se tourne. Les PMC seront collectés uniquement via le sac bleu.

### 6 kg supplémentaires grâce au porte-à-porte

Comme l'a prouvé l'expérience pilote menée dans les communes d'ARLON, de BASTOGNE et de LIERNEUX, le sac bleu permet de récolter 30 % de PMC (6 kg/hab/an) de plus.

### 8 kg supplémentaires grâce à de nouvelles filières de recyclage

De nouveaux emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes de beurre, tubes de dentifrice, sachets de chips, raviers en plastique...) représentant 8 kg/hab/an pourront dorénavant être triés dans le sac bleu et recyclés !



## Jusqu'à 24 kg/hab/an d'emballages recyclés au lieu de 10

### Grâce au sac bleu :

- plus de déchets recyclés ;
- moins de déchets résiduels ;
- plus facile de trier à la maison ;
- moins de déplacements vers le recyparc.

## Qu'est-ce qui change exactement ?

Les emballages PMC (emballages en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) seront collectés devant chez vous dans un sac bleu PMC de 60 litres.

### • La collecte aura lieu uniquement en porte-à-porte.

Le sac bleu PMC sera collecté à votre domicile, et ce, toutes les deux semaines. Vous trouverez les dates précises pour votre rue dans le calendrier ci-joint et sur [www.idelux.be](http://www.idelux.be).

### • Vous devrez y jeter tous les emballages en plastique :

pots de yaourt, barquettes de fruits, sachets de fromage râpé...

### • Le tri sera simplifié.

Vous ne devrez plus séparer les emballages en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons. Ces emballages seront collectés ensemble dans le sac PMC. La séparation des différentes matières se fera directement au centre de tri. Elles seront ensuite envoyées vers les filières de recyclage adéquates.

### • Vous ne devrez plus retirer les bouchons de vos bouteilles.

Nous vous recommandons d'aplatir vos bouteilles dans le sens de la longueur et de revisser le bouchon dessus afin de gagner de la place dans votre sac bleu PMC.

### • Il sera obligatoire de respecter les consignes suivantes :

- N'accrochez pas d'emballages (bidons de lessive...) à la poignée de votre sac bleu.
- N'enfermez pas vos emballages dans des petits sacs avant de les jeter dans votre sac bleu.
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres.
- Détachez complètement le film plastique des barquettes et jetez-les séparément dans le sac.



**En respectant ces consignes, vous garantisiez le tri optimal de vos déchets au centre de tri.**

## Que puis-je mettre dans mon sac bleu PMC ?

Tous les emballages que vous déposez au recyparc comme :

- **les emballages en Plastique :**

les bouteilles et flacons en PET, PEHD, PP, PVC, les pots de fleurs et barquettes de repiquage, les films, sacs et sachets en plastique.



- **les emballages Métalliques :**

canettes, ravieres en alu, boîtes de conserve, couvercles en métal, aérosols alimentaires et cosmétiques.



- **les Cartons à boissons**

lait, jus de fruits, sauce...



Tous les emballages que vous jetez avant dans les déchets résiduels comme :



les barquettes et ravieres, les pots et tubes, les flacons de ketchup et de sauce, les sachets de chips.

## En tant que professionnel, pourrais-je aussi utiliser ces sacs ?

Oui, les commerces, gîtes, restaurateurs, administrations ... pourront bénéficier de la collecte élargie des PMC en porte-à-porte en utilisant les sacs de 60 litres.

## Puis-je encore me rendre dans mon recyparc avec ces emballages ?

Non, à partir d'octobre, les emballages PMC, les films et sachets en plastique, les pots de fleurs ... qui étaient acceptés aux recyparcs ne le seront plus.

## Quand puis-je sortir mes sacs PMC ?

Les sacs PMC seront collectés toutes les 2 semaines. Les sacs devront être déposés en bordure de voirie entre 20h la veille et 6h (horaire variable en fonction des communes) le jour de la collecte.

## Où puis-je acheter les nouveaux sacs PMC ?

Vous pourrez acheter des sacs PMC au prix de 3 € par rouleau de 20 sacs dans les commerces locaux.



Réduisez votre consommation de sacs en aplatissant vos emballages (cartons à boissons, boîtes de conserve, canettes, bouteilles...).



**3€**  
le rouleau



# NOUVELLE COLLECTE EN PORTE-À-PORTE



**P**  
Emballages en  
PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, pots,  
ravers, bidouilles, tubes,  
films, sacs et sachets  
en plastique



**M**  
Emballages  
MÉTALLIQUES



**C**  
CARTONS  
À BOISSONS

- Videz entièrement les emballages
- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
- Volume maximum des emballages 3L
- Aplatissez les bouteilles en plastique et remettez le bouchon

IDELUX  
ENVIRONNEMENT

Fostplus

Commencez le tri de vos PMC  
grâce aux 2 sacs contenus dans  
ce kit d'information et au bon  
pour un rouleau gratuit !

Encore des doutes  
sur le tri ?

Rendez-vous sur  
[trionsmieux.be](http://trionsmieux.be) et [idelux.be](http://idelux.be)

# Quel est le jour de collecte des sacs PMC dans ma rue ?

D'octobre à décembre 2021, vos sacs bleus PMC seront collectés aux dates suivantes :

Toutes les 2 semaines, en semaine impaire	Jour	Octobre	Novembre	Décembre
FLORENVILLE, toute la commune	Mardi	Ma. 12 Ma. 26	Ma. 09 Ma. 23	Ma. 07 Ma. 21

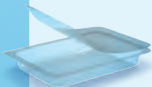
Les sacs doivent être déposés en bordure de voirie entre 20h la veille et 6h le jour de la collecte.

## Quelques réponses aux questions les plus fréquemment posées.

### Pourquoi séparer le film de la barquette ?



Les films sont généralement **constitués de plastiques différents** et suivent donc un procédé de recyclage différent. C'est la raison pour laquelle il faut les séparer avant de les jeter dans le Nouveau Sac Bleu.



### Les pots de fleurs, c'est oui ou c'est non ?



C'est un grand OUI car ce sont des emballages en plastique ! Pensez à bien **les vider et à ne pas les empiler.**



### Le seau en plastique va dans le Nouveau Sac Bleu ?



Les seaux en plastique utilisés pour nettoyer **ne sont pas des emballages** et ne vont donc pas dans le Nouveau Sac Bleu. Déposez-les au recyparc, dans la filière « Plastique rigide » après avoir enlevé l'anse métallique. Ils seront également recyclés.



### Imbriquer les emballages, une bonne idée ?



Non, car **les emballages sont triés mécaniquement**, ce qui est impossible s'ils sont imbriqués ou rassemblés dans un sac avant d'être jetés dans le Nouveau Sac Bleu.



### Que faire de ma bouteille de déboucheur ?



Cette bouteille est fermée par un **bouchon de sécurité enfant**. Elle ne peut donc pas être jetée dans le Nouveau Sac bleu. Les emballages munis d'une fermeture de sécurité (type « pousser-tourner ») doivent être déposés dans un recyparc dans les Déchets Spéciaux des Ménages (DSM).



### Les seringues, dans le Nouveau Sac Bleu ?



Absolument pas ! Les seringues et les aiguilles d'injection (par ex. pour les patients diabétiques) doivent être mises dans un bocal en verre correctement fermé et rapportées au recyparc, dans les Déchets Spéciaux des Ménages (DSM).



## Plus d'info ?

[www.idelux.be](http://www.idelux.be) | IDELUX | 063 231 987

[www.trionsmieux.be](http://www.trionsmieux.be)

# Triez vos PMC grâce au sac bleu

## EMBALLAGES PLASTIQUES



Bouteilles

Flacons



Barquettes et ravers



Pots et tubes



Films, sacs et sachets

## EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols  
alimentaires et  
cosmétiques



Barquettes et ravers



Couvercles








Bouchons et  
capsules

## CARTONS À BOISSONS



### CE QUI EST INTERDIT DANS LE SAC BLEU

- ✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux... 
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant 
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants : 
- ✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8 litres
- ✗ La frigolite 
- ✗ Autres objets 

### ATTENTION!



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

## Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-les séparément.